



PROJET PÉDAGOGIQUE PÉRISCOLAIRE 2026-2027

SOMMAIRE

01

Projet pédagogique

02

La journée type d'un enfant

03

Fonctionnement des accueils

04

Équipe

05

Accueil spécifique

06

Finalité et objectifs éducatifs

07

Évaluation

01 : PROJET PÉDAGOGIQUE

C'est un document qui raconte le "pourquoi" et le "comment" des activités proposées aux enfants, pour les faire grandir, apprendre et s'amuser.

Un projet pédagogique, c'est un peu comme une carte au trésor pour une équipe qui travaille avec des enfants.

- Il explique où on veut aller (les objectifs : par exemple, aider les enfants à mieux vivre ensemble, découvrir la nature, développer leur créativité...).
- Il décrit comment on y va (les activités, les méthodes, les règles de vie).
- Il sert de boussole pour les animateurs/enseignants, afin que tout le monde avance dans la même direction.
- Et il montre aux parents et aux partenaires ce qui est prévu pour le bien-être et l'épanouissement des enfants.



Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) est un cadre de coopération qui réunit tous les acteurs de l'éducation (familles, école, ville, associations, CAF, SDJES, acteurs culturels et sportifs). Son objectif est d'assurer une continuité éducative entre l'école et les activités périscolaires, afin d'offrir à chaque enfant un parcours cohérent, de qualité et adapté à ses besoins.

Le projet pédagogique découle d'un plus grand projet, appeler le Projet Éducatif de Territoire (PEDT).



02 : JOURNÉE TYPE D'UN ENFANT

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Un enfant peut donc faire 5 heures de périscolaire par jour

7h-8h30

8h30-11h30

11h30-13h30

13h30-16h30

16h30-18h

**Accueil
périscolaire**

Enseignement

**Pause
méridienne
Restauration**

Enseignement

**Accueil
périscolaire**

Pour toutes les activités, les enfants sont sur le même site, au sein du même bâtiment divisé en 4 pôles :

- École maternelle Louis Blanc
- École élémentaire Louis Blanc
- Bâtiment périscolaire et extrascolaire

Composition des locaux :

- 7 salles d'activités
- 2 salles de motricités
- 2 cours d'écoles aménagées
- 2 jardins
- Préau
- Sanitaires
- 2 dortoirs



Sécurité des locaux :

Un plan d'évacuation est affiché dans chaque bâtiment qui est équipé d'extincteurs.

Une alarme incendie est réalisée 3 à 4 fois dans l'année.

Les numéros d'urgences sont affichés à proximité du téléphone.

Une pharmacie est à disposition pour les premiers soins.

03 :

FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS



Accueil périscolaire matin (7h-8h30) :

Chaque matin, les arrivées échelonnées permettent un accueil serein de l'enfant et de ses parents. L'enfant choisit ses activités selon ses envies : jeux de société, lecture, dessin, activités créatives ou jeux en extérieur (si le temps le permet). Tout est pensé pour répondre à ses besoins et favoriser son bien-être.

Pause méridienne (11h30-13h30) :



Les enfants sont accueillis par les animateurs avant de se rendre au restaurant scolaire. Après s'être lavé les mains, chacun choisit librement sa place et partage un moment convivial autour du repas, préparé par notre prestataire de restauration API. Ils fonctionnent en self, s'installent et organisent leurs temps de repas, puis débarrassent leur plateau en triant leurs déchets. Tout au long de l'année, des animations festives (Semaine du goût, Halloween, Noël, Carnaval, Pâques...) rythment les repas.

Accueil périscolaire soir (16h30-18h) :

Les enfants sont accueillis avec attention et appel à partir de la liste. Après un goûter (fourni par les parents), ils peuvent participer à des activités adaptées à leurs envies et besoins, en lien avec celles du matin ou du midi, ou profiter des coins libres : lecture, dessin, peinture... Chacun est libre de choisir. Le départ se fait de manière échelonnée, avec un accueil des parents et un moment d'échange avec les animatrices pour partager les temps forts de la journée de leur enfant.

O4 : ÉQUIPE

L'équipe est constituée de tous les adultes ayant une responsabilité dans la mise en œuvre de ALSH, que leur fonction soit pédagogique (animateur, directeur, cuisinière ou technique).

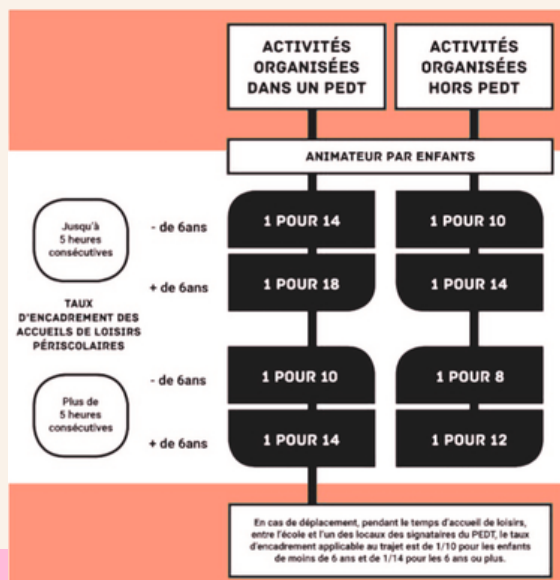
Elle doit répondre aux quotas d'encadrement tels qu'ils sont fixés par le ministère de la cohésion sociale à savoir : minimum 50% d'animateurs avec BAFA et 20% d'animateurs sans qualification.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- Coordinatrice Enfance Jeunesse
- Adjointe des services périscolaires
- Animateur.ice.s.
- ATSEM
- Personnel d'entretien
- Aide cuisine

CHAQUE PROFESSIONNEL.LE INTERVENANT AUPRÈS DES ENFANTS DOIT :

- Être garant.e de la sécurité physique et affective des enfants
- Être à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes
- Être force de proposition et sait s'adapter à la situation
- Devoir permettre à l'enfant de s'éveiller au travers de différents supports d'animation
- Savoir s'adapter les activités à l'âge des enfants
- Gérer complètement son activité de la préparation au rangement
- Respecter les enfants en tant qu'individu à part entière
- Connaître les différentes règles de sécurité essentielles quand aux activités
- Faire part à la Directrice des problèmes survenus au cours de la journée
- Devoir s'informer, se former, et informer
- Être responsable des actions qu'il mène
- Respecter ses collègues
- Savoir travailler en équipe
- Participer aux réunions de préparation
- Savoir se remettre en question et avoir un positionnement sur son action
- Respecter le travail de l'autre
- Devoir savoir prendre des initiatives dans son travail
- Devoir respecter le matériel qui lui est confié
- Devoir être attentif, disponible, actif et à l'écoute des enfants
- Devoir utiliser un langage adapté à l'âge des enfants



05 : ACCUEIL SPÉCIFIQUE

01.

PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

C'est un dispositif français destiné aux enfants et adolescents scolarisés qui ont des besoins particuliers liés à leur santé, souvent des maladies chroniques, allergies, troubles de la santé ou handicaps. L'objectif est de garantir la sécurité, le bien-être et la réussite scolaire de l'enfant en adaptant son environnement scolaire à ses besoins médicaux.



PROTECTION DE L'ENFANCE

02.

L'équipe veillera au bien-être des enfants, tant dans le cadre de l'accueil collectif que dans leur vie personnelle. Des professionnelles du service sont formées pour repérer les situations de maltraitance et en informer les instances compétentes. En France, un enfant sur quatorze est considéré comme victime de maltraitance (source : Fondation pour l'enfance).

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS DE MOINS 6 ANS

03.

L'accompagnement des enfants de moins de 6 ans consiste à répondre à leurs besoins tout en favorisant leur sécurité, leur bien-être et leur autonomie. Cela passe par un mobilier adapté à leur taille, des activités favorisant leur développement, des repas pris dans un environnement calme et des temps de toilette respectant leur rythme et leur intimité. Chaque accompagnement est personnalisé afin de contribuer au bon développement et à l'épanouissement de chaque enfant. Les agents qui accompagnent les enfants de moins de 6 ans ont qualifiés.

ENFANT.S EN SITUATION DE HANDICAP

04.

Tous les enfants sont accueillis sans aucune distinction, dans le respect de l'égalité et de l'inclusion. L'accueil périscolaire n'a pas le droit de demander les dossiers MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) des enfants. Cependant, l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) favorise le dialogue et les échanges entre les familles et les professionnel-le-s, ce qui permet de mieux comprendre les besoins spécifiques de chaque enfant et d'adapter l'accompagnement en conséquence.

Ainsi, grâce à cette collaboration, l'équipe peut mettre en place des conditions favorables au bien-être, à la sécurité et à l'épanouissement de tous les enfants, tout en respectant la confidentialité et les droits de chaque famille.

06 :

FINALITÉS ET OBJECTIFS ÉDUCATIFS

L'accueil de loisirs périscolaire est un espace dédié au bien-être, à l'épanouissement, aux apprentissages, à la socialisation et à la citoyenneté. Il a pour vocation de proposer un accueil éducatif de qualité, assuré par des équipes spécifiquement formées (BAFA).

Il est essentiel que chacun garde à l'esprit que ces temps sont avant tout des temps de loisirs pour les enfants. Le périscolaire doit ainsi devenir un lieu où l'enfant peut s'approprier ses loisirs, les vivre pleinement et en être acteur.

DÉVELOPPER LA CURIOSITÉ DE L'ENFANT

En offrant à l'enfant la possibilité de découvrir une variété d'activités, qu'elles soient manuelles, sportives ou adaptées à son âge.

En stimulant sa curiosité à travers des ateliers thématiques tels que Noël, Carnaval, Pâques, le théâtre ou encore la danse.

En organisant la salle en différents espaces (coin repos, coin peinture, coin ateliers, coin lecture, etc.).

En tenant compte à tout moment des besoins et envies de chacun : besoin de se défouler ou, au contraire, de profiter d'un temps calme.



FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT ET L'AUTONOMIE

En permettant à l'enfant de :

- Faire ses propres choix.
- Des temps d'écoute et de dialogue.
- Monter un projet collectif.
- Gérer son propre rythme de sa journée

Chaque semaine, une activité sera proposée, soit encadrée, soit en autonomie.

Les locaux et le matériel seront aménagés de façon à permettre aux enfants d'y accéder librement, sans intervention systématique d'un adulte.

Des règles de vie seront établies avec les enfants, décidées et négociées ensemble.

RELATIONS AVEC LES FAMILLES:

Pour maintenir une relation sereine et conviviale avec les familles, l'équipe veille à renforcer le lien avec les parents et à les associer à la vie du centre.

Cela passe par un accueil attentif, la sollicitation des familles pour la récupération de matériaux, la disponibilité de la directrice pour tout échange, ainsi qu'une diffusion claire des informations (menus et animations affichés à l'école et sur le site de la ville).

07 : EVALUATION

À chaque période de vacances scolaires, l'équipe se réunit afin d'échanger et d'organiser les activités, mais aussi de régler d'éventuels dysfonctionnements. Ces temps permettent également de redéfinir les rôles de chacun et de réajuster le projet pédagogique.

Une attention particulière est portée à l'évaluation des objectifs : lorsqu'ils ne sont pas atteints, les causes sont analysées afin d'adapter les moyens existants ou d'en mettre de nouveaux en place.

Ces réunions sont aussi l'occasion de partager les savoir-faire de chacun, de participer à des actions de formation internes, ainsi que d'établir un bilan et une évaluation globale.

Contact :

Aurélie GONCALVES -
Responsable de l'accueil périscolaire

service.périscolaire@ville-blanzat.fr
04 73 88 10 59

Laura BOUCHERET -
Coordinatrice Enfance Jeunesse

l.boucheret@ville-blanzat.fr
04 73 87 40 41





École Louis Blanc
Rue de la Jarzy

www.ville-blanzat.fr



Ville de Blanzat